



CTR DIRISI – Compte-Rendu

Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des
Systèmes d'Information

14 juin 2022

Le directeur central a réuni le CTR le 14 juin 2022.

L'UNSA Défense était représentée par : Loïc CHALM, Roger DANIELOU, Christian FILY et Claude ADELE.

ORDRE DU JOUR

- Les élections professionnelles 2022
- Ressources humaines
- Points divers

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Cette réunion du CTR est la dernière édition sous votre responsabilité et l'UNSA-Défense saisit cette occasion pour exprimer le vœu que votre successeur maintienne le niveau de dialogue et des débats que vous avez su instaurer.

Les représentants UNSA-Défense ont pleinement pris leur part aux différents travaux que vous avez initiés tels que la formation, les parcours professionnels des Cat A/Niv 1, la transformation de la DIRISI, la mise en œuvre du télétravail.

Néanmoins il subsiste des corrections à appliquer sur le terrain telles que:

- résorber les difficultés de gestion RH des personnels induites par la verticalisation des centres,
- sanctuariser la prévention des risques professionnels,
- corriger les erreurs de catégorisation des fiches de poste suite au GT parcours professionnels des Niveaux I techniques avant de les étendre aux autres niveaux et catégories,
- éradiquer les contraintes dogmatiques entravant le développement du télétravail.

Nous réitérons notre inquiétude sur la charge de travail des agents et singulièrement ceux des Cirisi et détachements dont les difficultés sont même identifiées et relatées par les bénéficiaires. Cette situation interroge sur l'attractivité des postes vacants d'une part et l'occurrence croissante des RPS d'autre part. Ce sujet nécessite un pilotage accru de l'activité par la Direction centrale mais aussi une vigilance accrue des échelons locaux sur la charge de travail sans l'aggraver par des initiatives locales.

Nous vous remercions de votre attention.





PROPOS DU DIRECTEUR CENTRAL

Le directeur central (DC) ouvre la séance sur les progrès qu'il perçoit quant à la place des personnels civils à la DIRISI. Il partage toutefois le constat d'une tension accrue sur les effectifs.

Il annonce que les nouvelles fonctions des directeurs territoriaux seront présentées à la prochaine réunion du Comité Technique Ministériel.

Il note également la montée en puissance de DIADEME, qui, au-delà de l'outil, constitue l'expression de la méthode de travail DIRISI.

Le DC se dit satisfait de voir des TSEF accéder au corps des ICD par la nouvelle voie de l'examen professionnel, et pourquoi pas par un futur concours exceptionnel, malgré la crainte de voir se « vider » les effectifs de TSEF.

Pour dynamiser l'attractivité des métiers de la DIRISI, il insiste sur la nécessité de mieux faire connaître auprès du secteur privé l'intérêt des postes proposés.

Pour les recrutements sous contrat dans les métiers SIC et acheteurs, la durée est désormais systématiquement de 3 ans. La même perspective est à envisager également pour les fonctions administratives. Même si les emplois sous statut fonctionnaire demeurent la colonne vertébrale RH, une orientation vers la *CDisation* se profile.

Le DC reconnaît que l'accueil d'apprentis à la DIRISI n'est pas à son meilleur niveau. Au-delà de l'intérêt pour l'établissement, il faut prendre en compte l'intérêt pour l'apprenti.

Au sujet des difficultés de gestion RH qui subsistent pour les centres, il déclare qu'elles doivent être identifiées et surmontées, sans remettre en cause le régime dérogatoire d'adossement au CMG du pôle.

Le DC rappelle enfin sa satisfaction sur la mise en œuvre du télétravail et le constat de son efficacité à la DIRISI, pratiqué désormais par 25% des personnels civils.

Elections professionnelles 2022

L'AAHC de Treville a présenté, au nom de la DRH-MD, l'organisation du dispositif mis en œuvre pour les élections professionnelles 2022. Le vote électronique sera ouvert du 1^{er} au 8 décembre prochains.

Les informations essentielles sont reprises sur ces pages du site Intradef SGA Connect :

[Info Elections professionnelles 2022 SGA Connect](#)

[Page Elections professionnelles 2022 SGA Connect](#)

Au MinArm, cette élection concernera environ 68000 électeurs et un potentiel de 280000 votes répartis sur 108 scrutins. La société NEOVOTE opérera cette prestation.

Il faut retenir que trois éléments seront nécessaires aux électeurs pour s'identifier sur le site de vote :

- un identifiant reçu par **courrier postal**.
- un mot de passe reçu par **courriel Intradef** (ou à défaut par courriel internet à déclarer au préalable).
- les cinq derniers caractères du **numéro IBAN** du compte sur lequel est versée la rémunération.





Après identification sur un site Internet dédié (minarm.neovote.com), les votes électroniques s'effectueront sur tout terminal professionnel ou personnel accédant à l'Internet (ordinateur, smartphone, tablette ...).

Une phase de test s'est déroulée du 8 au 15 juin.

L'UNSA Défense a signalé que certains GSBdD ont commencé à solliciter les agents pour valider ou corriger leurs informations personnelles de contact (adresse postale et courriels). La procédure semble laborieuse : saisie des réponses sur fichier Word, impression, signature, numérisation, nommage imposé du fichier numérisé, renvoi des deux fichiers ...

Le représentant de la DRHMD et la conseillère RH DIRISI précisent que cette procédure n'est indispensable qu'en cas d'erreur d'adresse postale ou de souhait de recevoir le mot de passe sur courriel internet. Les services RH de proximité seront en charge d'assister les agents si besoin.

Recrutement 2022

Le COL Laurent présente le plan de recrutement 2022. Celui-ci est annoncé comme ambitieux, visant à résorber le déficit en personnels civils avant la fin de l'année mais aussi de pallier la difficulté des armées à honorer le Plan d'Armement. Le DC annonce que sa mise en œuvre se révèle d'ores et déjà compliquée.

Les droits s'élèvent à 284, répartis comme suit :

- Agents sous contrats : 131
- Concours/sans concours : 111
- L4132-2 : 35
- BOE : 5
- L4139-3 : 1
- PACTE : 1

Au 20/05/2022, 65 recrutements sont actés, soit 23% du plan. Le DC a fixé pour objectif de traiter la procédure de recrutement d'un ASC en moins de 60 jours. Un personnel DIRISI sera inséré au Service des Ressources Humains Civiles (DRHMD/SRHC) à compter du 1^{er} septembre 2022 afin de fluidifier le processus de recrutement. Les taux de participation aux concours TSEF restent insatisfaisants : ainsi, pour la spécialité Telecom, dotée de douze postes, un seul lauréat a pu être retenu.

Cette ressource humaine, dont le recrutement se révèle de plus en plus difficile, est précieuse. L'UNSA Défense rappelle qu'au-delà des répartitions statutaires ou géographiques, une juste répartition fonctionnelle est capitale. Il importe de renforcer en priorité les secteurs en souffrance, notamment à l'extrémité des chaînes fonctionnelles où les techniciens sont directement en contact avec les bénéficiaires et donc confrontés à leurs insatisfactions.





Points divers

Télétravail :

L'UNSA-Défense a, une nouvelle fois, appelé l'attention de la Direction centrale sur les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein des formations administratives.

En effet, alors que le Directeur central indique y être favorable, y compris comme levier pour attirer des personnels en leur permettant de travailler en « mode délocalisé », certains échelons locaux s'évertuent à freiner par tous les moyens : refus non tracés, horaires de travail plus contraignants qu'en présentiel.

Le Directeur central a réaffirmé en réponse que ce mode de travail devait être favorisé dès lors que les activités et le contexte sont compatibles.

Les représentants UNSA Défense continueront à intervenir pour faire appliquer l'esprit et la lettre des ordres du Directeur central sur ce point.

Conclusion

Cette réunion, marquée par la fin de la mandature 2018-2022 et celle des fonctions du GCA Latapy, a permis de mesurer les parcours accomplis. Le DC, président et animant depuis 2018 toutes les sessions du comité, a voulu et su instaurer un climat de dialogue, concrétisé par l'action de groupes de travail auxquels les élus UNSA ont pris part: formation, parcours professionnels, transformation de la DIRISI, télétravail, Risques Psychosociaux ... Ils ont aussi contribué à la défense des intérêts des personnels civils de la DIRISI dans l'élaboration de processus internes "RH civils": classification IFSE des postes fonctionnaires, Complément Indemnitaire Annuel, postes validant les accès à l'ICDHC, avancements et promotions.

Ce côté « face » ne doit pour autant pas masquer le « reste à faire », exprimé sans réserve par l'UNSA Défense en déclaration liminaire. Vos élus demeurent à votre écoute pour porter vos témoignages, vos avis, vos idées ...

L'UNSA Défense restera mobilisée dans le futur Comité Social d'Administration de Réseau, s'attachant à pérenniser son véritable rôle d'instance de concertation.

Vous avez des questions, merci de les transmettre à :

Loïc Chalm

loic.chalm@intradef.gouv.fr

Roger Danielou

roger.danielou@intradef.gouv.fr

Christian Fily

christian.fily@intradef.gouv.fr

Claude Adèle

clau.adele@intradef.gouv.fr

